

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 21 DECEMBRE 1849.

No. 27.

### CONCILE DE VIENNE.

(Voir les Nos. 17, 25)

Suite.

Progrès ! progrès ! Voilà le cri de guerre du jour. L'Eglise catholique connaît et honore le progrès. Elle a reçu sa science et son pouvoir aux pieds de celui qui a dit : "Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait. (Matth. v, 48)" Le chrétien digne de son titre voit auprès du trône du Très-Haut sa patrie et la brillante destinée qui l'attend ; mais cette vie passagère de son pèlerinage sur la terre est pour lui d'un prix inestimable. Car c'est le temps où il doit glorifier le nom de son divin Rédempteur, lui prouver sa fidélité en marchant sur ses traces et en aimant avec lui. (Luc. xi, 23.) C'est pourquoi tous les efforts du vrai chrétien tendent à progresser journellement dans la vraie perfection, à progresser journellement dans la connaissance de son Dieu et de la tâche qui lui a été imposée sur la terre, dans l'amour de celui qu'il espère de voir un jour face à face ; enfin, dans les divers sacrifices de son dévouement pour tous ceux qui ont été rachetés par le précieux sang de la réconciliation. Lorsque sa vocation le demande, il fait voir qu'aucun effort ne lui coûte pour arriver à la perfection dans les connaissances et l'habileté qui ont un but terrestre. Il a devant ses yeux cette parole du Saint-Esprit : "Maudit soit celui qui fait l'encre du Seigneur négligemment (Jér. xivm, 10), et l'accomplissement de chaque devoir est pour lui l'œuvre du Seigneur, car il s'inspire de l'esprit de l'apôtre qui dit : "Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, et quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. (Cor. x, 31)" L'Eglise catholique qui est établie pour faire tourner au profit commun de l'humanité la doctrine de la perfection, applique aussi la règle de la perfection à ses propres institutions et lois. Elle se reconnaît obligée de tout ordonner, de tout disposer selon la nature et les circonstances du temps, pour étendre, pour consolider sur la terre le royaume de Dieu. Elle profite de chaque conséquence logique qui a subi l'épreuve de l'expérience, de chaque conquête véritable de la science, pour inculquer plus profondément dans les cœurs la doctrine du salut, pour faire fructifier dans des cœurs toujours plus étendus les mystères de Dieu, pour prévenir l'erreur, pour démasquer le mensonge, pour commander aux passions. A l'égard des hommes d'élite qui se sont voués à son service dans le saint ministère, elle s'applique particulièrement, dans son incessante sollicitude, à les armer du bouclier de la foi auquel viennent expirer les traits enflammés du malin esprit ; du casque du salut, et de l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu. (Ephés. vi, 16-17)

Tel est le modèle de la perfection que, dans nos délibérations, nous avions devant les yeux comme la règle de chacun de nos desirs, de chacune de nos résolutions. Aux jours qui ont précédé nos récents changements politiques, l'Eglise catholique, dans les Etats d'Autriche, pouvait se plaindre à bon droit de plus d'un grief. Chacun de ces mouvements était gêné par les entraves d'ordonnances de toute espèce. Des obstacles presque insurmontables s'opposaient à ses relations avec le Saint-Siège. L'Evêque ne pouvait adresser à son trou-

peau un seul mot d'exhortation sans le consentement des autorités civiles. Le secours puissant de la presse, pour vivifier les bons sentiments, pour leur donner une direction utile était à peu près interdit aux chefs de diverses Eglises : car toute discussion de questions qui avaient de plus le caractère d'actualité, leur était entièrement interdite, dans quelque sens que ce fut. Le législateur étendait sa main de fer sur tous nos actes publics. Il s'ingérait même de régler le culte dans les détails les plus minutieux, et se mettait en matière de mariage en opposition directe avec les lois de l'Eglise. A la vérité, depuis longtemps il se manifestait en général une tendance d'aplanir, ou au moins de pallier, dans la pratique, le désaccord qui existait entre les lois de l'Eglise et le système suivi par le pouvoir public en Autriche. Quelques-unes de ces dispositions si gênantes tombèrent à peu près en désuétude ; la plupart furent mitigées dans leur application. Mais ce que l'Eglise a le droit et le devoir d'exiger, elle ne saurait l'accepter en partie seulement, et comme une grâce qui dépend de l'appréciation variable de l'officier public. En attendant la loi toujours en vigueur, demeurait suspendue sur nos têtes ; et lorsqu'on s'y attendait le moins, elle s'exécutait de la manière la plus rigoureuse. Les exceptions et les adoucissements étaient comptés à l'Eglise comme des faveurs du plus grand prix ; ils étaient représentés comme une atteinte portée au progrès des lumières par le parti qui veut une liberté illimitée pour lui-même, et pour ses projets, et l'esclavage pour tous les autres. Nous espérons que l'ordonnance du 4 mars aura mis fin à cet état de gêne, du titelle et d'oscillations, et tous nos efforts ont pour but de ramener en Autriche les lois ecclésiastiques à leur plein et libre exercice.

Mais l'Apôtre dit : "Epreuvez tout, et admettez ce qui est bon. [1 Thess. v, 21]" Plusieurs des dispositions prises par l'autorité civile, en sortant toutefois de sa légitime sphère d'action, sont utiles en elles-mêmes, et auraient été également adoptées depuis longtemps par l'autorité ecclésiastique, si celle-ci avait été libre dans ses mouvements. Nous voulons bâtir, et non démolir, nous voulons améliorer, et non changer. Nous nous sommes par conséquent fait un devoir de transporter ces ordonnances dans le domaine de l'Eglise, de les revêtir de la sanction de l'Eglise, de les animer de l'esprit de l'Eglise, afin que, pénétrées de son souffle, elles produisent la crainte qui donne la vie éternelle. En désirant que le pouvoir civil, comme protecteur de tous droits, honore et garantisse ceux de l'Eglise catholique, nous honorons, nous disciples du grand Apôtre, l'autorité qui a été donnée au même pouvoir pour maintenir les liens de la société ; nous honorons également les droits que le souverain catholique a acquis dans l'Eglise à titre de fils insigne de l'Eglise. En même temps nous rendons hommage avec reconnaissance aux prudents et bienveillants regards dont avait à se féliciter l'Eglise dans notre patrie, même dans les jours où elle voyait à sa bienfaisante activité opposée à toutes sortes de préjugés et d'omnipotences. Les droits très-nombreux de patronage appartenant au Souverain étaient presque toujours exercés avec un soin scrupuleux de ménager les intérêts de l'Eglise, et par là on la

mettait à même non-seulement de tenir à l'écart les sujets indignes et incapables, mais de confier aux plus dignes les fonctions auxquelles les appelait leur propre mérite et l'avantage de l'Eglise.

La doctrine du christianisme est la vérité ; elle est immuable comme le Très-Haut qui, dans sa bonté infinie, a daigné nous la révéler. Les constitutions au moyen desquelles l'Eglise s'applique à répandre dans le monde la vérité et la grâce, sont dans leurs points essentiels, conformément au précepte du Seigneur, appropriées à tous les temps ; car au fond l'homme demeure toujours le même ; il suit de là que les principes fondamentaux qui servent de guide à l'homme dans le chemin de la vie, ne peuvent pas être sujets à des changements. Mais la forme de la civilisation et la disposition générale des esprits, sont variables de leur nature ; et comme l'Eglise a mission de chercher ce qui s'est perdu de la maison d'Israël [Luc xix, 10.] il faut qu'elle trouve un remède pour chaque maladie, et qu'elle fasse servir chaque progrès, en lui donnant une bonne direction, à l'avancement du règne de Dieu. C'est pourquoi elle a reçu le pouvoir d'accorder avec les besoins du temps, par de sages règlements, des principes qui n'en demeurent pas moins la règle constante de sa conduite. Nous avons pesé minutieusement les mesures qui dans ces jours d'orage pourraient contribuer au salut des âmes ; nous aviserons, dans des Conciles provinciaux, aux besoins particuliers de chacune des provinces ecclésiastiques. Nous nous adresserons aussi à vous, nos chers coopérateurs et amis, nous écouterons favorablement vos desirs, et nous sommes disposés à mettre à profit les fruits de votre expérience et de votre sagesse pastorale. Dans le cas où des modifications soient trouvées nécessaires dans l'application des lois de l'Eglise, ou qu'elle demandât une définition plus précise, nous porterons respectueusement au pied de la chaire de saint Pierre nos prières et nos propositions ; et là où réside l'unité du sacerdoce, nous solliciterons l'approbation et la sanction de nos décisions.

Nous n'ignorons pas que plusieurs de ceux qui se posent en libres penseurs attendent de nous tout autre chose qu'un semblant de l'attente. En Autriche, les voix du blasphème, qui s'attaquent directement à Dieu et à son Eglise, n'osaient s'élever que sous la protection des barrières ; elles devinrent innettes aussitôt que le flot écumant de l'anarchie se fut brisé contre la digne d'airain de la force armée. La maison souveraine sert avec un cœur fidèle le Seigneur, son Dieu, qui n'a pas trompé sa confiance, et la couronne impériale ornée d'une tête qui a appris à se courber devant le Très-Haut. La grande majorité du peuple regarde encore vers la croix avec toute la ferveur de la foi et met son espoir dans le nom dans lequel seul il nous est donné d'arriver au salut. C'est ce qui est aussi que ceux pour qui la croix est une folie prennent un déton. Ils adoptent un mot qui a retenti de loin jusqu'à nous, de l'Eglise de saint Paul, réitérant : Il faut respecter l'Eglise, mais s'approprier sa hiérarchie. Ils déclarent, en conséquence, que les temps exigent impérieusement que les Evêques, s'ils ne renoncent pas positivement à leur autorité, ne l'exercent que sous de certaines conditions qu'ils articulent, conditions qui rendraient impossible le gou-

vernement de l'Eglise. Mais la dignité épiscopale est un dépôt sacré, et chacun de ceux à qui il a été confié doit un jour en rendre compte au Seigneur. Ce ne serait pas bien de le dissiper pour recueillir la trompeuse récompense des applaudissements d'un court instant. Celui qui a dit à ses apôtres : "Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie de même (Jean, xx, 21)," a institué la dignité dont nous portons le fardeau. Il l'a instituée pour la perfection des saints, pour l'exercice du ministère, pour l'éducation du corps de Jésus Christ" (Eph. iv, 12) et elle durera "jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'un même foi et d'une même connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude de Christ" (Eph. iv, 13), c'est-à-dire jusqu'à ce que l'Eglise militante dépose les armes, après le combat fini et entre dans l'Eglise triomphante pour recevoir la rémunération éternelle.

L'Eglise est chargée de tenir les hommes soulevés au-dessus des vagues des passions terrestres ; voilà pourquoi il ne faut pas qu'elle se laisse emporter elle-même par l'impétuosité du courant. Il lui incombe de publier la parole de celui qui est le même à jamais ; à cause de cela il faut qu'elle se tienne bien au-dessus des systèmes prétextés et variables du jour. La première révolution française a retracé en traits sanglants, gigantesques, aux yeux de quiconque ne refuse pas de voir ce que portent dans leur sein les lumières qui insultent à la vérité éternelle, et où est le terme du progrès que les ennemis de Dieu et de son règne ont sans cesse à la bouche. Les abominations et les excès frénétiques qui plougeaient dans le délire la France entière ne sont pas encore voilés de l'ombre d'un passé éloigné. Encore maintenant, des hommes convulsés par nous qui furent témoins oculaires comment l'arier triangulaire remplissait son affreuse mission, comment les mariages républicains réalisaient une pensée de l'enfer. Mais quand l'homme abandonne Dieu, il perd toute mesure, même pour les choses de la terre ; les ténèbres l'enveloppent ; parce que la vraie lumière ne l'éclaircit plus. De nos jours, les sectarismes et les folies proviennent de l'ancienne semence de la perversité surgirent de nouveau et furent saluées avec enthousiasme comme l'aurore d'un âge d'or, par ceux qui s'imaginaient d'être à la tête du progrès. C'est un Français qui a dévoilé en termes clairs et nets le véritable secret caché au fond du cœur des ennemis de la foi. L'homme, telle est la rigoureuse conséquence de son manifeste, "l'homme ne vit que pour attirer à lui pendant le court espace de temps qui lui est accordé, le plus qu'il peut des biens de ce monde. La croyance en Dieu fait obstacle à ce que nous courions par toutes voies et à tous moyens après les plaisirs de la vie et à ce que nous fuyions les misères de cette vie. Par conséquent, Dieu est le mal, et la croyance à Dieu, l'ennemie de l'humanité." A la vérité, les chefs de file de la révolution allemande ne s'arrêtaient, d'après la nature même des choses, enclétrant sur les blasphèmes de ce Français, mais ils savent parfaitement le surpasser en fait de rage aveugle. Ils lancent des blasphèmes frénétiques contre le ciel, semblables à ces sauvages qui décochent leurs flèches contre le soleil. Mais il ne s'agit pas

seulement de la religion ; on ne se déchaîne contre elle avec tant de fureur que parce qu'on désespère de bouleverser l'ordre social tant que l'on n'aura pas pu le priver de la puissance protectrice de la foi. Il faut que tout ce qui est sur pied soit renversé de fond en comble : l'Eglise, l'Etat, la société domestique, et toutes les institutions sur lesquelles se fonde l'Eglise, l'Etat et la famille, ainsi que la civilisation et toute la vie humaine sont vouées à la ruine. Rien, absolument rien, ne doit rester sinon les immenses débris de la destruction générale, dont ils se proposent de construire à leur aise des cabanes.

Sans doute ils ne sont nombreux ceux qui se rendent de tout leur cœur l'écho du dernier mot, de la conséquence obligée du progrès : car la conservation de la vie et de la honneur donne lieu à de sérieuses réflexions. Mais nos très-grands fous continuent à plier le genou devant l'idole de ce progrès ; laquelle, si elle arrivait à son entier développement, se convertirait en un vrai Moloch, et consumerait dans ses bras d'airain rongi par les flammes qu'il renferme, ses adorateurs et les enfants de ses adorateurs. "Tous se sont égarés et sont devenus inutiles." (Ps. xiii, 3.) Inutiles et inopposables même pour la défense de leurs avantages temporels, auxquels ils aspirent si ardemment, et qui sont l'objet de toutes les pensées de leur cœur. Ils cessent l'héno qui, déjà, ouvre sa gueule pour les dévorer. Ils allument le feu qui doit incendier leur propre maison. Et tout cela, au nom "des lumières" et de progrès appropriés à siècle, et de "l'horreur de l'obscurantisme."

C'est pourquoi, rangez-vous près de nous, vous sans qui nous ne pouvons rien, vous pères du peuple, dispensateurs des mystères de Dieu. Grande est en tout temps la vocation du prêtre, mais, de nos jours, elle est grande plus que jamais. Un paganisme nouveau s'avance en Europe, semblable à un nuage sombre, gros d'orages ; paganisme pire que celui qui offrait ses sacrifices sur les autels de Jupiter et de Wodan. (1) Les nouveaux adorateurs du ciel entreprennent d'extirper entièrement de l'humanité la conscience de sa relation, Dieu. Mais comme l'âme, créée à l'image du Très-Haut, ne s'arrête en aucune façon se soustraire au besoin de voir un être suprême quelconque au-dessus d'elle, les novateurs tachent de lui présenter un culte idolâtrique ; les simulacres de la liberté et de la félicité, qui doivent affranchir leurs disciples de Dieu et de ses devoirs. Là où ces mots ne suffisent pas, on y ajoute, comme appoint, celui de nationalité.—A continuer.

Paris.

### LES DOMINICAINS AUX CARMES.

A toutes ces mains qui cherchent un appui à ces regards déçus où luit à peine une dernière espérance, à toutes ces créatures humaines qui d'un bout de l'Europe à l'autre implorent aujourd'hui un refuge, il ne faut pas se lasser de répéter : "Si vous voulez entrer dans la vie observez les commandements." La mort et tout ce qui lui appartient, toutes les épreuves, toutes les douleurs qui la précèdent et qui la suivent, tout cela vient du péché. La paix et la sécurité de la vie sont

(1) Wodan, fausse divinité des anciens Germains.

### FEUILLETON.

#### Un pèlerinage à la grande Chartreuse.

Par un beau soir d'été, quand l'air est pur et le ciel sans nuages, on aperçoit dans le lointain, du côté de l'est, une ligne blanche qui rase la terre et marque la limite d'un vaste horizon. Si l'étranger de passage dans notre ville demande ce que c'est que cette ligne, le voyageur peut répondre avec orgueil : c'est la naissance des Alpes, le premier étage de cet amphithéâtre gigantesque qui superpose ses gradins de la colline à la montagne, de la montagne au glacier, du glacier aux faltes sublimes du mont-blanc. Il y a là, dans notre France, à quelques lieues de nous, toute une petite Suisse en miniature, moins grandiose sans doute que l'Oberland, mais tout aussi fraîche, tout aussi pittoresque, tout aussi parfumée de fleurs, et où, grâce à Dieu, on ne se heurte pas à tous les coins de route contre un profil britannique. Avec votre permission je vais vous y conduire, cher lecteur, en prenant la première route venue, par exemple le 8 du mois de septembre (vieux style) ou comme le désignent nos aimables grands parents, le 18 fructidor, au LVII, de la république une et indivisible, démocratique, pacifique, sociale et éternelle, (sic). Le matin de ce jour nous partions de Grenoble pour la grande Chartreuse. Grenoble est une ville dans la plus charmante, non, dans la plus belle posi-

tion qu'on puisse imaginer. Entre deux lignes de montagnes parallèles, l'Isère s'est creusé un lit qui roule comme une nappe mouvante et argentée sur un lit de gazon. De gracieux villages cachés dans les bouquets d'arbres s'échelonnent sur ses bords. Quelques vignes, des prairies, surtout de grands vergers, remplissent le fond de la vallée et se relèvent en pente douce à la base des montagnes. Devant Grenoble, au milieu de la vallée, le Drac vient mêler ses eaux à celles de l'Isère, et l'eau, en remontant son cours, s'enfonce sur la route des hautes Alpes, entre deux autres chaînes, à des profondeurs infinies. Rien n'est plus beau que la vue de ces montagnes par une matinée de septembre. Les brumes condensées de la nuit flottent au sommet des cimes comme des panaches de vapeur. Le soleil levant les dore, les pénètre, fond ces vagues écumantes, et les rejette en rosée dans la plaine. Alors toute la majesté des Alpes respirent sous le ciel d'azur, et l'âme, s'élevant, pour ainsi dire, à ces hauteurs sublimes, y rêve au-dessus des mondes et des espaces, la grandeur de Dieu.—Pour aller de Grenoble à la Chartreuse, il y a deux chemins. L'un descendant l'Isère jusqu'à Voreppe, tourne les montagnes par une pente plus adoucie, remonte avec le cours des torrents, et, par une suite de gorges encaissées, permet d'arriver au couvent à dos de mulet. C'est le chemin que prennent les enfants, les femmes, ceux qui ne craignent pas six heures de voyage en voiture ou sur le dos d'un animal renommé par sa prudence, ceux en un mot qui pour aller à la demi-lieue, pen-

sent qu'il faut nécessairement passer par Voise. Les touristes, les amateurs, les pèlerons vigoureux, préfèrent la route du Sappey, plus pittoresque, plus pénible, et s'élevant d'abord en ligne presque droite au dessus de la ville, l'espace de deux lieues.—C'est cette route que nous suivions. Arrivés sur le sommet du plateau nous nous retournâmes pour jeter un dernier regard sur le panorama qui se détachait à nos pieds dans le fond des vallées. Des hauteurs où nous nous trouvions alors, Grenoble ne paraissait qu'un amas confus de maisons perdues dans les bosquets, d'où des sentiers jaillissent çà et là quelque flechejaigle. Pour arriver au Sappey nous traversâmes de grands bois de sapins et une étroite chaussée coupée de distance en distance par des cascades et des troncs d'arbres. C'est par cette chaussée que les habitants des montagnes amènent à la ville les sapins dont l'aventure forme leur seule ressource. Ces sapins roulent plutôt qu'ils ne descendent sur des pentes rapides, puis l'Isère les emporte avec le torrent de ses flots jusqu'à la grande artère du Rhône.—Une onde soudaine nous engagea à chercher un refuge dans une grange à moitié ruinée : En attendant la fin de la pluie, un de nos compagnons tira sa palette, broya des couleurs, et se mit à dessiner sur la porte une Ste. Vierge avec l'enfant Dieu dans ses bras, puis il grava au bas de cette image improvisée, cette inscription en ces lettres rouges. La Vierge du Sappey. Sans doute que quelque père, en entrant dans la grange, aura pu croire à un miracle du grand père qui a dessiné ces montagnes, et assis

les rochers sur leurs bases de granit. Après avoir traversé le Sappey, pauvre petit village où la civilisation n'a pu établir qu'un cabot, on marche pendant une heure entre des prairies d'un beau vert, puis la gorge se resserre, les bois, recouverts et on arrive tout à coup à la sortie d'un fourré très épais d'où la vue plonge sur un immense amphithéâtre fermé de toutes parts par les montagnes de la Chartreuse. C'est un bassin naturel couronné dans tous ses contours, par une ceinture de neiges. Sous les neiges, des bois de sapins à la couleur sombre, dans le fond, des prairies, quatre ou cinq hameaux, et au centre le clocher de St. Pierre de Chartreuse. Ils semblent que la nature ait voulu se créer un coin inaccessible, oublié du reste de la terre et où ses amants peuvent adorer dans toute la beauté de sa pureté native. Un petit ruisseau coule dans le fond de cette immense arène. Nous suivîmes sa pente, bien assurés qu'il devait trouver son issue quelque part, et cependant l'en haut, la vue ne rencontrait partout qu'une ceinture infranchissable de 3 à 4 mille pieds à pic. Tout à coup une gorge se présenta, marquée dans toute sa hauteur par un rideau de sapins. La montagne était pour ainsi dire fendue par un gigantesque coup de hache, et ses deux parties séparées en bas par une distance de 50 à 60 pieds, semblaient en se relevant se confondre à leur cime, où une raie blanche parfois noyée dans les arbres, marquait seule la direction du ciel. Qu'on se représente les deux murs d'un corridor ; aucune comparaison ne fait mieux comprendre ce qu'est cette

partie de la route, sauf l'infini des proportions. Pendant 20 minutes à peu près, la route cotoie le torrent, et rempli seule avec lui toute la largeur du défilé. Des hommes résolus y tiendraient tête à toute une armée, et l'on voit encore les ruines d'un petit bâtiment placé à cheval sur les eaux comme pour en fermer le cours.—Plus bas, et à la rencontre du chemin qui arrive à Grenoble par Voreppe et St. Laurent du Pont, le défilé s'élargit, on revolt le grand jour et à la droite la route se relève en pente très rapide jusqu'à la Chartreuse, placée entre le ciel et la terre au point où la montagne ceux pour ainsi dire d'être praticable et a marqué à l'homme la limite suprême où il pouvait le plus se rapprocher de Dieu.—Partis de Grenoble à dix heures du matin, il était sept heures du soir quand nous arrivâmes dans la grande cour qui s'étend en face du monastère. Frère Jean Marie, prévenu de notre arrivée, s'empressa de nous introduire dans une vaste salle, où six voyageurs étaient réunis après d'un bon feu. Frère Jean Marie jouit d'une réputation Européenne. Alexandre Dumas lui a consacré une de ses pages les plus touchantes et piquantes, et tous les voyageurs qui ont passé à la Chartreuse, consentent à coup sûr le souvenir de sa face placide, de son affabilité et du sourire inaltérable, qui erre sur ses lèvres. Il est vieux, sa tête est déjà profondément courbée, et sa barbe toute blanche. Malgré cela, sa démarche est prompt, et sa vivacité toute juvénile, surtout lorsque vous lui demandez un petit service. Un homme expert, frère Jean Marie sait quo

l'incommensurable et inaltérable partage de la bonne volonté. Parmi les ruines, dans les orages, au sein des ténèbres et des tempêtes, sous les grandes eaux des tribulations, dans les tortures et dans les supplices, une étincelle de droiture, de repentir, de charité, allumée au souffle de la grâce, voilà ce qu'attend la miséricorde de Dieu pour faire sentir aux âmes les prières abandonnées que son boulier envoie. Et alors la confiance, la force, la fécondité surabondent immédiatement en elles. Tous les biens leur arrivent avec le premier acte d'amour qui les unit à Dieu.

L'Eglise a toujours vécu, elle vivra toujours de cette vie. Pendant que tout languit ou meurt autour d'elle, au moment même où l'esprit de destruction feint de croire aux funérailles de la mère des vivants, et prétend l'étonner à force d'audace, elle ouvre ses chastes flancs à des générations nouvelles, ou fait reverdir les troncs séculaires qu'elle a plantés, et contre lesquels se sont vainement épuisés tous les efforts de l'homme ennemi. Il nous a été donné aujourd'hui même d'assister à une de ces grandes et merveilleuses résurrections. A Paris, il y a soixante ans, de saints religieux, des enfants de sainte Thérèse, et avec eux de glorieux pontifes, furent égarés aux pieds des autels. Les bourreaux croyaient tuer la foi et exterminer dans la personne de ces prêtres toute la famille spirituelle. C'était un démenti d'un jour à ce témoignage imprévisible qui se rendra jusqu'à la fin des temps, celui qui a dit: A moins que le grain de froment ne tombe en terre et ne meure, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. Les confesseurs et les martyrs de 1792, les généreuses victimes massacrées aux Carmes, s'endormirent dans le Seigneur avec la certitude de léguer ce sanctuaire à des successeurs de leur race. Mgr l'Archevêque de Paris vient d'exécuter le testament des saints. Il a voulu que le jour où l'Eglise célèbre la fête de saint Charles Borromée, ce grand restaurateur de la famille sacerdotale au seizième siècle, fût celui où, sous les yeux de la Révolution, il plantait de sa main l'ordre de Saint-Dominique dans les mêmes lieux où la Révolution avait extirpé l'ordre des Carmes si illustres auparavant.

La cérémonie de l'installation a été des plus touchantes. Mgr l'Archevêque a rappelé l'histoire de ce tabernacle béni autour duquel ont laissé tant de traces la prière et la science, que les martyrs de la foi ont consacré de leur sang, et que garde la cœur du martyr de la charité, son glorieux prédecesseur. Ce cœur, s'est écrié notre Pontife, appelle mon cœur. Et puis, dans l'effusion de la plus tendre charité, il s'est tourné vers le révérend Père Lacordaire, assis à sa droite, et vers les Frères-Prêcheurs, pour leur confier solennellement le soin de garder ces trésors et de les faire fructifier.

La grande messe a aussitôt commencé. C'était un spectacle bien consolant, que celui de voir nos augustes Mystères, le grand sacrifice de la Rédemption des hommes, répéter, comme un écho de pardon et de paix, par des lèvres de moines, à la fusillade qui jonchait les pavés de ce temple à la fin du dernier siècle. Nous avons vu revivre parmi nous, en famille et en corps, des types que nous ne connaissions presque plus que par les toiles de Fra Angelico de Fiesole. Nous avons pu contempler, sur des fronts pieux et purs, ces couronnes des vrais rois, de ces rois qui ont tout quitté pour suivre Jésus-Christ, de ces pacifiques conquérants, à la mansuétude desquels est promise la possession de la terre. Bénis soient ceux qui nous rendent ce signe vénéré!

Après l'évangile, le R. P. Lacordaire est monté en chaire pour remercier le prélat et recevoir de ses mains une part de son fardeau. Jamais il n'avait traité avec plus d'onction et plus de grâce, avec un accent plus doux à la fois et plus pénétrant, les choses de la charité. Il a montré les sources mystérieuses de la famille spirituelle dans le dogme de la sainte Trinité; il en a indiqué le symbole dans la famille temporelle, par quelques mots qui ont vivement impressionné l'auditoire: il en a fait voir les fondements et la nécessité dans la nature même de l'amour et dans le besoin

que nous avons d'être secourus et aimés. L'espace nous manque pour analyser dignement la partie de son discours où il a déclaré qu'il acceptait l'héritage qui lui était confié; ses paroles portaient avec elles-mêmes dans les âmes la conviction qu'il le fécondera pour la vie éternelle. Nous l'avons profondément éprouvé nous-même, cette conviction, en assistant à cette solennité où notre archevêque et les enfants de saint Dominique ont inauguré officiellement le retour des ordres religieux dans la capitale de la Révolution, en pleine Révolution, dans des murs où la Révolution signala ses débuts par le martyre de quelques pauvres religieux.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 21 DECEMBRE 1849.

BULLETIN.

Dîner à l'Hon. M. Price.—M. Wilson et les électeurs de Londres.—La correspondance de M. Johnson avec M. Leslie.—Le congrès américain.—Le procès de M. Dessaulles contre M. Duvernay etc.

C'est jeudi dernier que les électeurs de l'honorable commissaire des Terres de la Couronne lui ont donné un dîner. Plus de 200 des réformistes les plus distingués de Toronto et des environs y assistaient ainsi que plusieurs membres de l'administration. La salle du banquet décorée magnifiquement présentait un beau coup-d'œil. Une bande de musique exécutait de jolis airs pendant le dîner qui était excellent et qui se prolongea bien avant dans la nuit. "Depuis longtemps, dit une feuille de Toronto, notre ville n'avait été témoin d'une plus belle fête." Cette démonstration fut également honneur à celui, qui en a été l'objet comme à ceux qui en ont eu l'idée.

Après les santés à la famille Royale, celle du Gouverneur-Général fut reçue avec beaucoup d'enthousiasme, les applaudissements succédant aux applaudissements pendant plusieurs minutes. Celle de l'hôte de la soirée, "L'hon. M. Price" fut également accueillie avec de bruyantes acclamations et des signes d'une bien vive satisfaction. Le président en la proposant fit l'éloge de la conduite publique et parlementaire de M. Price et lui offrit l'approbation de ses électeurs et de ses amis politiques comme la plus digne récompense de ses services. M. Price fit un magnifique discours en réponse, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, faute de place.

La troisième santé fut: l'administration provinciale qui souleva un tonnerre d'acclamations et d'applaudissements. L'hon. R. Baldwin répondit à cette santé et fut suivi par M. Hicks qui défendit habilement l'administration contre les attaques de ses adversaires et prouva l'état prospère des finances de la province. L'hon. M. Merritt répondit à la santé: "les intérêts agricoles, commerciaux et manufacturiers du Canada." M. Merritt dans le cours de son discours, dit qu'il espérait qu'on obtiendrait bientôt des Etats-Unis la réciprocité de commerce et le libre échange des produits agricoles.

M. Morrison M. P. P. répondit à la Santé des "Membres libéraux de la Chambre d'Assemblée." Il exprima l'espoir qu'ils demeureraient unis puisque l'union fut leur force et il recommanda d'être patients et indulgents parce que toutes les réformes ne peuvent s'obtenir en un jour.

Il y eut un grand nombre d'autres santés, après quoi la compagnie se sépara très satisfait des procédés et de l'amusement de la soirée. M. LaFontaine, Taché et Leslie n'ont pu assister à ce dîner, en étant empêchés par affaires publiques.

Nous avons annoncé il y a quelque temps à nos lecteurs que M. Wilson représentant de la ville de Londres H. C. avait résigné son siège pour prendre le sens de ses électeurs sur sa conduite parlementaire; ce monsieur

vient de leur adresser une lettre dans laquelle il exprime au long ses raisons pour agir ainsi. Il dit entr'autres choses que lorsqu'il entra au Parlement, c'était en vertu d'un engagement qu'il avait avec le parti conservateur, mais que subitement ce parti ayant montré la détermination de "gouverner ou de renverser tous les principes d'un bon gouvernement, il fut obligé d'abandonner ses rangs. Il n'avait pu participer à leurs actes ni partager leurs doctrines. M. Wilson dénonce et condamne en termes pleins d'une honnête indignation, la conduite de l'opposition sur la question des pertes de la Rébellion, ses insultes au gouverneur-général, le cri en faveur de l'annexion, la formation de la Ligue, toutes ces choses enfin qui ont montré à nu les dispositions des soi-disant conservateurs et leur désir de renverser la constitution. M. Wilson est d'opinion que le gouvernement responsable mis franchement en opération possède les moyens sûrs, possibles et certains de redresser les griefs et d'assurer les réformes du pays autant qu'aucune autre forme de gouvernement peut le faire. "Si nous étions auxes demain, dit-il, nous serions moins libres."

"Nous avons un magnifique pays ajouté M. Wilson, en terminant sa lettre, de grandes ressources et un peuple capable de développer ces ressources. C'est fâcheux que nous ne puissions discerner nos vrais intérêts. Depuis que notre gouvernement a été assimilé à celui de l'Angleterre, nous n'avons plus de grandes questions politiques pour nous diviser, mais la malédiction de ce pays est la haine et la rancune avec lesquelles les partis combattent. Ils préfèrent ruiner la province plutôt que d'abandonner ces haines et ces rancunes. Mon but constant a été d'essayer d'apaiser ces mauvais esprits. A cause de ces efforts de ma part, j'ai été accusé de manquer de principes. J'ai toujours considéré la violence et l'injure comme des mouvements rétrogrades dans notre progrès social et qui ne conviennent pas à un peuple libre et civilisé. Dans toutes les occasions j'ai dénoncé cette conduite comme j'en ai toujours déploré l'existence. Je n'ai pas les commotions politiques et j'espère que je ne verrai jamais encore la violation de l'ordre et de la loi en Canada. J'ai toujours considéré la constitution Britannique comme le modèle parfait d'un bon gouvernement et notre connexion avec la Grande-Bretagne comme un héritage inestimable. J'ai toujours considéré la loyauté comme un sentiment fidèle au bon ordre et au maintien des droits sociaux. Je ne veux pas par conséquent appartenir à aucun parti dont les actes tendent à renverser cette constitution et à saper cette loyauté."

M. Wilson doit avoir pour adversaire à l'élection de Londres un M. Becker, avocat tory de la plus belle en; nous espérons que les électeurs sauront apprécier la noble conduite et l'assentiments de leur ancien membre et qu'ils le récompenseront comme il le mérite, en le réélisant par une grande majorité.

M. F. G. Johnson et devant un des conseils de la Reine au barreau de cette ville, vient d'avoir une longue correspondance avec M. le secrétaire Provincial au sujet de la démission M. Leslie écrit à M. Johnson lui demandant si c'était son nom qui paraissait au bas du manifeste annexionniste de Montréal. M. Johnson répondit à cette lettre d'une manière assez cavalière, demandant à son tour à M. le Secrétaire de quel droit il lui faisait cette question et dans quel but? M. Leslie répliqua par la circulaire que l'on connaît, qui contenait en même temps la démission du conseil de la Reine annexionniste. M. Johnson se plaint maintenant de la conduite de l'Exécutif et proteste dans une longue épître à M. le Secrétaire, contre cet acte qu'il qualifie d'injuste, d'illégal et d'inconstitutionnel. Il dit qu'il a toujours été prêt à répondre à la demande du gouvernement; pourtant dans sa lettre précédente, il disait qu'il aurait dégradié le caractère d'un avocat anglais, s'il l'eût fait! M. Johnson est déterminé, à ce qu'il dit, de défendre jusqu'à la fin l'honneur et l'indépendance de sa profession, attaqués dans sa personne. En attendant sa commission est révoquée, et rien ne l'empêche de contester en loi la validité de cet acte de l'Exécutif.

L'Extra de la Gazette Officielle qui a paru samedi dernier à Toronto contient entre les nominations que nous donnons ailleurs les démissions de 31 officiers de milice de Montréal des Lieuts. Colonels B. Hart, John Molson, S. de Blency, John Yule, Hon. R. Jones, W. McCrimin, des Capitaines D. Kinnear (du Herald) Louis Boyer, B. Brewster, John Monk, H. Taylor, Charles Lindsay, W. N. Rodden, des Lieutenants David Ren, Thomas Kay, Jean Brunau, P. B. Budaux, J. R. Giroux, H. E. Evans, S. J. Lyman, T. Forsyth, C. Abbott, A. Desmarais, Euclide Roy, J. Bethune, H. Chisholm, D. Fergusson, Henry Chapsman.

Une proclamation contenue dans cette même feuille de la Gazette Officielle fixe le mois de Janvier prochain comme un jour d'actions de grâces pour remercier la divine providence de ses bienfaits sans nombre et entr'autres de la cessation du choléra.

Le Congrès américain n'a pu encore procéder aux affaires, la chambre des représentants n'ayant pas élu son président aux derniers jours de Washington. Les débats à propos de cette élection devenaient de plus en plus animés et même orageux. Les représentants des Etats du Sud reprochant aux hommes du Nord de ne pas comprendre et surtout de ne pas respecter la constitution. Ils demandent qu'on ne change en rien la situation du district de la Colombie en ce qui touche l'esclavage; qu'on donne au Sud la portion du territoire qui lui revient et qu'on respecte ses droits. C'est à ce prix seul, disent-ils que le paix sera maintenue. "Si le congrès, dit M. Colcock de la Caroline du Sud, adopte un bill pour abolir l'esclavage dans le district de Colombie ou

s'il accepte le proviso Wilmot, je m'engage à proposer une résolution conçue en ces termes: "Résolu que l'Union est dissoute!" Le Sud prouvera ainsi au Nord que la doctrine soutenue jadis par la Caroline du Sud est aujourd'hui une vérité solennelle."

Le procès de M. Dessaulles contre le propriétaire de la Alliance M. Duvernay, a été terminé mardi à quatre heures P. M. Le jury a donné son verdict en faveur du demandeur lui accordant £100 de dommages. Cette affaire a été très habilement plaidée par MM. LaFrenaye, Papin et Johnson de la part du demandeur et Drummond et Loranger de la part du défendeur.

Conversions.

Un ami nous écrit de New-York: "Deux Ministres Episcopaliens de New-York viennent de se convertir au Catholicisme. L'un est le Rév. Dr. Forbes, célèbre orateur et le plus influent des Ministres. Je l'ai vu, je lui ai parlé... C'est un homme de 52 ans, d'une figure douce, spirituelle, belle et infiniment respectable. Ses confrères eux-mêmes l'ont couronné de tant de considération qu'ils n'ont pu s'empêcher, après sa conversion, de lui rendre une visite. L'autre est M. Preston, jeune Ministre également recommandable. Les Journaux protestants font feu et flammes contre ces conversions; toute la ville s'en occupe. Les Catholiques bénissent Dieu, et parmi les Protestants, quelques uns maudissent, d'autres gémissent, d'autres enfin se tiennent cois. Déjà plusieurs se sont convertis."

Pour nous, nous félicitons bien cordialement nos frères des Etats-Unis des honorables conquêtes que la force de la vérité vient de faire au catholicisme parmi eux. Tous les Rév. Ministres Protestants du monde devraient donner à l'Eglise la consolation de les voir rentrer dans son sein. Bien que MM. Forbes et Preston ne soient pas les seuls ministres qui en soient venus à la saine et courageuse démarche qu'ils viennent d'accomplir, et que d'autres, également distingués, aient déjà donné le même spectacle, il est étonnant que le nombre de ceux qui aujourd'hui ont embrassé la vérité ne soit pas plus considérable. S'il est un pays au monde où le protestantisme offre cette preuve manifeste d'erreur, le manque d'unité dans l'enseignement dogmatique, c'est bien aux Etats-Unis. Quel spectacle plus fait pour décontenancer les plus enracinés dans le protestantisme, que celui de ces catholiques nombreux, qui vont se morcelant, se subdivisant, s'anathématisant les uns les autres. C'est un corps malade, qui n'est pas animé par un principe divin commun mais dont les membres disloqués, croissent et vivent par eux-mêmes, semblables à ces ténements dilatoires ou à ces chancres hideux qui s'échouent en pourriture, quand ils ont grandi et épuisé la vie du corps. — Oui, il est bien étonnant que ces ténements de l'erreur, qui vont s'épaississant de plus en plus, n'engagent pas un plus grand nombre à jeter les yeux vers le phare lumineux de la vérité, vers l'Eglise catholique.

Nous apprenons que Mgr. Demers, Evêque de Vancouver, a pris passage par l'Europe à bord du navire *Barbaris*, en compagnie de M. Poussin, ex-représentant de France aux Etats-Unis. Selon les conjectures, S. G. est maintenant entrée dans le port.

L'adresse de l'association annexionniste.

Tel suit la fin de ce document que nous n'avons pu publier dans notre dernière feuille faute de place:

" Ces sentiments ont été si bien exprimés dans un ouvrage récent: "Les colonies de l'Angleterre" par J. A. Roebuck, Esq., M. P. P. que nous citons ici ses propres paroles:

" La carrière ouverte à deux hommes, dont l'un est né et vit au Sud du St. Laurent et l'autre au Nord de cette rivière, est un exemple frappant de l'observation faite ici. L'un est citoyen des Etats-Unis, l'autre un sujet de l'Angleterre, un colon Canadien. L'un a un pays qu'il peut appeler le sien, un grand pays déjà distingué par les armes, les arts et à quelque degré en littérature. L'Américain a une part dans l'honneur et la réputation de son pays, et il arrive sur le théâtre de la vie avec de hautes aspirations, espérant pouvoir acquiescer lui-même de la réputation dans les nombreuses carrières qui s'ouvrent devant lui. Son pays a un Sénat, une armée, une marine, un barreau, plusieurs Eglises puissantes et opulentes; ses savants, ses physiciens, ses philosophes forment une fraternité nationale qui donne et reçoit les distinctions. Combien triste pour le pauvre colon est le contraste de son état avec celui de l'Américain! Il n'a pas de pays, lui; l'endroit où il est né et où il doit passer sa triste existence, inconnu à la renommée n'a pas d'histoire ni de gloire passée, ni de réputation présente. Tout ce qu'il y a de remarquable appartient à l'Angleterre. Le Canada n'est pas une nation; c'est une colonie, une sphère étroite, le satellite d'une étoile puissante qui l'absorbe dans sa splendeur. Le Canada n'a pas d'armée, de marine, de littérature, pas de fraternité de sciences. Alors si le Canadien veut se lancer dans aucune de ces carrières, il doit le faire comme anglais; il faut qu'il oublie et déserte son pays, avant d'arriver à être connu de la renommée."

" Si tous ces arguments solides en faveur de l'annexion ne sont pas changés ou ont été renforcés par le temps, vous n'aurez pas peur de continuer à suivre la marche qu'on vous a indiquée comme désirable, nonobstant les ordres arbitraires de ceux, qui prétendent être vos maîtres. Ceux qui vous ont adressé en octobre dernier étaient connus pour être au dessus du soupçon de chercher des avantages pécuniaires pour eux-mêmes. Ils n'emploieraient nulle autre force que celle de la raison.

Ils n'eurent recours à aucun moyen qu'un plus légal, le consentement de toutes les autorités constituées de l'état. Ils désirèrent fortifier et où il était besoin, rendre l'opinion publique favorable à leurs vues, cette opinion doit s'exprimer non seulement sur du papier, mais de cette manière autoritative que la constitution iudique, en donnant au peuple le droit d'élire ses législateurs, c'est pourquoi ils n'ont pas fait d'efforts pour obtenir tous les noms qu'on aurait pu faire opposer au document qu'ils présentaient au public. Ils furent satisfaits après avoir enroilé sans sollicitation assez d'adhérents pour montrer qu'ils n'étaient pas quelques hommes abusés agissant sans le concours d'une opinion publique répandue. Comment leur n'est-on répondu? Leurs adversaires ont envoyé des agents dans les comités les plus populaires autour de la ville favorisée pour un temps et sans s'y attendre par la translation du siège du gouvernement. Aussi bien à Toronto qu'à Montréal, ils ont employé contre nous toute l'influence qui découle du patronage officiel et combien cependant leur succès a été pauvre!"

" Dans l'absence d'arguments, un Exécutif qui affecte de devoir son existence à la volonté populaire, a eu recours à la persécution contre ceux qui osent exercer le droit qui appartient non seulement au sujet anglais, mais à tout être intelligent le droit de penser et de discussion libre."

" Frères colons, permettez-vous qu'on arrête par de tels moyens vos mouvements politiques qui doivent être libres! Vos serviteurs vont-ils vous dicter les sujets qui doivent engager votre attention et proscrire tous autres sous peine de leur intervention et leur censure? Nous espérons que non. Nous sommes assurés que vous n'en serez que mieux disposés à supporter ceux qui n'ont été opposés par des moyens que nous ne pouvons qualifier autrement que comme oppressifs. Nous faisons maintenant appel à ceux d'entre vous qui sont favorables à vos idées et nous les prions de travailler à nous faire obtenir le grand objet que nous avons en vue. Tous s'accordent à croire que l'annexion est inévitable que c'est seulement une question de temps. C'est notre conviction qu'il ne peut y avoir de politique arrêtée, de crédit public établi, de cessation de luttes politiques, de prospérité, tant que nous n'aurons pas atteint l'état qui nous est destiné. Unissons nous donc pour y arriver le plutôt possible."

Conflit entre les Etats-Unis et l'Angleterre sur les côtes du Pacifique.

Au mois de septembre dernier, M. Squier, ministre des Etats-Unis, notifiât aux représentants étrangers dans l'Amérique centrale la cession faite par le gouvernement de Honduras aux Etats-Unis, de l'île de Tigre, située à l'entrée du Golfe de Fonseca.

Or, M. Clatfield, agent britannique en Mosquitie, sans se préoccuper de cette notification officielle vient de prendre possession, de vive force, de cette même île au nom de S. M. la Reine-Victoria. Le gouvernement de Honduras invoque le secours des Etats-Unis; que fera le cabinet de Washington? Plusieurs feuilles américaines disent que la République ne saurait subir cet affront sans déshonneur, et que reculer est impossible. Serait-ce la guerre ou la diplomatie qui terminera cet incident imprévu, c'est ce que nous saurons bientôt.

Nous apprenons que les Sœurs de charité de l'Hôpital Général de cette ville, viennent de trouver dans le caveau de leur église le corps de leur vénérable fondatrice, Dame Marie Marguerite Dufrost de Lajmmerais, veuve Youville, décédée le 23 Déc. 1771.

Les nombreux amis de cette communauté si utile à la société partageront, sans doute, la joie de ces saintes filles.

Dans un prochain numéro, nous donnerons de plus amples détails sur cet événement si intéressant pour nos bonnes sœurs de charité.

La lettre de M. le curé de St. Rémi, demandant certaines solutions de difficultés concernant les écoles, nous fut remise dans une circonstance où ne pûmes en examiner attentivement le contenu. Aujourd'hui nous croyons devoir répondre que les solutions qui nous sont demandées ne sont pas de notre ressort.

(Article différé faute de place.)

Destruction d'un village mosquité par des naufragés américains.

Des lettres de Belize (Honluras), en date du 22 octobre, nous donnent les détails d'un incident dont le bruit était déjà parvenu jadis aux Etats-Unis, et qui n'est pas de nature à simplifier les complications déjà existantes en Mosquitie.

Le 29 août dernier, le brick américain *M. C. Draper* se perdit sur la barre de la rivière Prinzapolka, à cent lieues environ de San Juan. Après avoir vainement essayé de relever le navire, l'équipage et les passagers furent abandonnés, et allèrent s'établir sur le rivage, dans un camp improvisé, avec tout ce qu'ils avaient pu enlever à l'épave. Un des passagers, familier avec le pays, fut alors expédié à Warm Rivi, à trente mille de là, où se trouvait le seul bâtiment que l'on pût se procurer sur la côte.

A son retour, ce messager apprit que les Indiens avaient attaqué le camp et enlevé une certaine quantité de provisions et de marchandises: leur chef, nommé Punial Sako, était resté prisonnier aux mains des américains, mais parvint bientôt après à s'évader. Le capitaine Draper, qui commandait les naufragés, fit alors signifier aux manudours que, s'ils ne restituaient pas sous trois jours le butin enlevé par eux, on attaquerait leur village, appelé Quimwala, et situé à une trentaine de milles dans l'intérieur du pays.

la première chose à montrer à des voyageurs qui arrivent de Grenoble par le Sappey, c'est le souper; aussi ne tarda-t-il pas à nous inviter à prendre place autour d'une immense table, où la fraternité s'établissait souvent entre des voyageurs de tous les pays.—On sait que la règle des Chartreux leur interdit le gras d'une manière absolue: les étrangers qui entrent dans leur maison, sont obligés de s'y conformer. La chère du reste n'est pas mauvaise. Le beurre est délicieux, les omelettes y sont parfumées avec des herbes de la montagne, le vin est des plus potables. D'ordinaire, avant le repas, et en guise de préparation, frère Jean Marie vous sert un doigt de cette liqueur balsamique bien connue sous le nom de *Chartreuse*. Au milieu du souper, on se mit à parler de politique. Un des six convives était de Marseille, un autre, de Carcassonne; deux autres, jeunes Parisiens de 20 à 22 ans, étaient accompagnés d'un précepteur Lyonnais, et enfin le sixième se réclama de l'Italie. Je dois l'avouer en gémissant, pas un des six ne se disait républicain de la veille. Evidemment frère Jean Marie, pouvait seul revendiquer ce titre, comme appartenant à une communauté de frères, gouvernés par un chef électif, et malgré cela, il paraissait fort peu y tenir, comme doit le faire tout bon Chartreux qui se rappelle les spoliations exercées par la République de 93.—On demanda à un bon frère comment il avait accueilli la révolution de février.—Nous ne savons trop ce que c'est, répondit-il; pourvu qu'on nous laisse la liberté de prier Dieu et d'observer notre ré-

gle, nous ne demandons pas autre chose.—Et là-dessus il sortit pour ne pas troubler la conversation. L'Italien prit la parole et se mit à déclamer contre les convives en général, et ce qu'il appelait l'abrutissement volontaire auquel se condamnaient à perpétuité des hommes nés dans un siècle de civilisation.—Monsieur, répondit le Carcassonnais, réactionnaire s'il en fut, je ne comprends guère ce que vous voulez dire; que des hommes fatigués des dangers du monde ni réussissent dans la retraite pour prier Dieu à leur manière, il n'y a selon moi dans cette conduite aucun symptôme d'abrutissement. Leur sacrifice est libre, il est déterminé par un sentiment de conviction raisonnée....—Ce sont des vainants, murmura l'Italien.—Dérompez-vous, Monsieur, la journée de ces hommes de paix se partage toute entière entre la prière et le travail des mains. La règle leur fait un devoir de ne jamais rester oisifs.—A continuer.

Le prix de mémoire.

Un Breton étant venu à Paris, alla voir un de ses compatriotes auquel il demanda, par occasion, un écu de six livres qu'il lui avait prêté il y avait une quinzaine d'années. Le débiteur le quitta et lui rapporta un livre qu'il lui donna avec son écu, en lui disant: "Prenez, monsieur, c'est un prix de mémoire que j'ai remporté dans ma jeunesse; vous le méritiez assurément mieux que moi."

Le délai expiré sans avoir obtenu satisfaction les Américains s'embarquèrent en effet dans un pirogue, avec leurs armes, et remontèrent jusqu'à Quimwalah. A leur approche, les Indiens prirent la fuite. On mis alors le feu au village qui fut entièrement consumé.

Au bout de 22 jours, les naufragés du M. C. Draper furent enfin recueillis par une goëlette, et transportés à Belize. Après leur départ, le roi des Mosquitoes, instruit de ce qui s'était passé, se rendit sur les lieux avec le commissaire anglais, M. Coates, et commença une enquête, dont on peut prévoir que le résultat sera une version toute différente de ce qui précède. De toute façon, ce sera de l'huile jetée sur le feu.

CORRESPONDANCE.

Longueuil 18 décembre 1849

Monsieur l'Éditeur,

Si vous pensez que la lettre ci-jointe que je viens de recevoir de mon frère, puisse intéresser vos lecteurs et être de quelque utilité à ceux de nos compatriotes qui ont l'intention d'aller à la Californie, je vous permets de la publier.

J'ai l'honneur d'être, M. l'Éditeur, votre dévoué serviteur. C. CHINIQUY, Prêtre. Panama 15 novembre 1849.

Mon cher frère,

Dieu soit loué ! me voilà enfin rendu à Panama, sans accident. Je suis arrivé à Chagres le 31 du mois dernier ; et comme il m'a fallu passer trois journées dans ce village, à qui on donne de loin le nom si peu mérité de ville, j'eus le temps de le visiter tout à mon aise, ainsi que le fort qui d'un côté domine le village et de l'autre communique l'entrée de la rivière.

Aussitôt que nous eûmes jeté l'ancre, les Indiens entourèrent notre barque avec leurs canots pour prendre les passagers et les conduire jusqu'à 50 milles au-dessus de Chagres.

Pour moi et six autres voyageurs, nous préférâmes attendre une journée ou deux afin de choisir une embarcation plus à notre goût, car celles qui se présentaient ce premier jour étaient de très petits canots, qui ne pouvaient contenir plus de six hommes en sûreté ; et pourtant, plusieurs étaient chargés de dix et quelques uns de douze passagers. Je les regardai donc partir avant moi, sans regret, mais non sans craindre pour eux quelques accidents. Hélas ! mes prévisions devaient bientôt se changer en une triste réalité ! parmi eux trois devaient périr dans les eaux noires et furieuses de cette rivière ! Le lendemain de notre départ, nous apprîmes qu'une des embarcations avait chaviré dans un rapide, et que trois de mes infortunés compagnons de voyage s'étaient noyés !

En débarquant à Chagres, je me dirigeai vers le centre du village, qui consiste en une centaine de pauvres et misérables huttes n'offrant d'abri que par leur toit qui les recouvre ; les côtes n'étant autre chose que quelques perches plantées pour supporter ce toit. Les Indiens de ce village en général, n'ont paru de la pire espèce d'hommes qui puisse exister. Ils se disent catholiques, mais leurs usages et leur mœurs contrastent d'une manière bien pénible avec les dogmes de notre sainte religion. Presque tous n'ont pour vêtement qu'une petite ceinture autour des reins : les femmes ne sont guères mieux cachées et les enfants courent dans les rues et sur les places, totalement nus.

Je cherchai l'église, et je ne l'aurais jamais découverte, si un motif ne me l'eût montrée ; elle différait en rien à l'extérieur d'avec les autres cabanes, si ce n'est par deux grosses cloches suspendues près de la porte entre deux poteaux : ici on ne se sert pas de cordes pour sonner la cloche ; mais un Indien se tient de bout entre les deux et prenant un battant de chaque main il frappe sur la cloche et même un vacarme épouvantable.

Je me dirigeai de suite chez le Padre ou le curé. Le bon Père en caleçon et le cigare au bec me reçut assez poliment ; il me fit admirer le portrait de notre St. Père le Pape qui l'avait fait au crayon... puis me montra les gravures de toutes les batailles de Bonaparte.

Je lui montrai en retour mon beau chapelet monté en argent, dont tu nous fis présent à ma femme et à moi le jour de nos noces : il considérait aussi avec beaucoup d'attention la médaille que je porte et qui me fut donnée par le vénérable évêque de Nancy.

Comme je désirais visiter la forteresse, le bon Padre me donna un de ses indiens pour me conduire. Ce fort serait encore un des plus formidables qui existent, si les canons étaient montés. On y voit les plus beaux canons de cuivre : j'en ai compté 32 : des piles de boulets, d'obus et de mitrailles de toute espèce sont éparses ça et là dans le fort. Je suis assuré qu'une poignée de braves pourraient se défendre longtemps dans ce fort contre un ennemi dix fois plus nombreux. Voilà plus de 150 ans que ce fort a été bâti par ces Espagnols, comme j'ai pu en juger par plusieurs inscriptions que j'y ai trouvées, et il atteste encore à quel haut point de puissance s'était élevée cette nation aujourd'hui si faible.

Je partis le troisième jour avec mes six compagnons de voyage et nous n'avions qu'un seul Indien pour piloter le canot ; deux des passagers s'étant offerts de travailler pour gagner leur passage ; mais avant le départ, il nous fallut donner nos 25 piastres à ce misérable guide, ces gens se font toujours payer d'avance, afin sans doute de mieux tromper leurs victimes, car on ne leur manque pas de

le faire. La nuit suivante, il mit pied à terre sous prétexte de revenir dans un instant, mais ce fut en vain que nous l'attendîmes, le lendemain matin et une partie de la journée. Figure toi notre désappointement, et la rage d'un certain nombre d'entre nous. Nous étions loin de toute habitation... Nous ne pouvions nous résoudre de revenir sur nos pas prendre un nouveau guide qui nous aurait trompés comme le premier, et ce n'était pas sans inquiétude que nous regardions l'espace encore considérable qu'il fallait franchir sans guide, nous savions que le pays par où il fallait passer était couvert de montagnes, de marais et coupé par des rivières où de nombreux voyageurs, avant nous avaient trouvé la fin de leur triste pèlerinage. Cependant j'avais en le bonheur de me procurer une bonne carte de la route, j'avais une excellente boussole et surtout j'étais plein de confiance que le bon Dieu ne m'abandonnerait pas. Je fis passer dans les cœurs de mes compagnons découragés quelque chose de la confiance qui m'animait. Je leur dis que je savais parfaitement manier l'aviron et conduire un canot. Bref, on me prend pour guide et on me donne le gouvernement de la petite caravane.

C'est à ce moment, mon cher frère, que devait commencer pour moi une série d'épreuves et de misères dont aucune plume au monde ne serait capable de tracer un tableau fidèle. Forcé de travailler toute la journée sans relâche, nous étions, pendant de longues heures exposés à un chaleur telle que la cire du cachet de Monseigneur l'évêque de Sydmme apposée à la recommandation qu'il m'avait donnée, s'est fondue dans mon porte-manteau ! pas le moindre souffle de vent ne venait rafraîchir l'air embrasé que nous respirions... Et puis tout à coup nous étions non pas arrosés, mais érasés par un orage épouvantable et tel qu'on ne peut s'en faire idée en Canada. Ces orages durent ordinairement un quart d'heure... et semble ne nous rendre que plus impressionnables à l'ardeur d'un soleil dont les rayons dévorants tombent presque à plomb sur la tête.

Nous n'osions, ni le jour ni la nuit aborder de la terre, et y prendre un repos dont pourtant nous sentions tout le besoin, afin d'éviter la dent des crocodiles et les piqûres des serpents et de mille autres espèces d'animaux venimeux dont les rives de ce fleuve abondent.

Je commençai alors à craindre d'avoir commis une irréparable imprudence en entreprenant un pareil voyage et je crus qu'il me serait impossible de supporter tant de fatigues. Eh bien, pourtant, ce n'était encore que des roses que je foulais sous mes pieds... les charbons brûlants et les sanglantes épines devaient suivre bientôt.

Nous arrivâmes le troisième jour à un village appelé Coogona... J'y passai la nuit et après avoir engagé un Indien pour porter ma malle, je partis pour Panama.

Mais à peine avais-je marché un mille, que la chaleur me forçait de me déshabiller... il était impossible de garder sur le corps autre chose qu'un très léger caleçon et une demi chemise... Après une heure de marche, un orage affreux, contre lequel il était impossible de trouver aucun abri, nous assaillit... nous n'en avions pourtant pas besoin, pour ôter la poussière, car depuis plus d'une demi-heure nous marchions dans la boue à la hauteur du genou... Très certainement, nous ne faisons pas plus d'un arpent à l'heure... à chaque pas il fallait s'arrêter pour secourir quelqu'un de nos compagnons qu'un faux pas avait plongé dans la fange et qui y serait infailliblement péri, si nous ne l'eussions promptement secouru. Dans une seule après-midi, il nous fallut traverser trois rivières où nous avions l'eau jusqu'au cou, ce qui n'était pas très sain, comme tu peux te l'imaginer. Eh bien ! pendant trois jours de suite, j'ai vu renouveler ces mêmes fatigues et les mêmes dangers, sans me décourager.

Sur cette horrible route, je rejoignis une partie de mes compagnons de voyage qui étaient partis avant moi de Chagres... Les trois quarts étaient complètement épuisés et se faisaient porter par les Indiens. Plusieurs avaient été piqués par des serpents ou autres bêtes venimeuses... Ils avaient les jambes horriblement enflées et souffraient de bien grandes douleurs. Il nous fallait quelques fois gravir des montagnes escarpées, n'ayant souvent pour nous aider que les trons faits par les pieds des mulets ; la descente était encore plus dangereuse que la montée ; et quelques fois nous étions obligés de nous laisser glisser au bas d'un précipice... c'était surtout lorsque nous avions eu le malheur de nous appuyer le pied ou la main sur des branches ou des racines qui se brisaient sous notre poids... Combien de fois, j'ai vu la main déchirée par l'arbre sur lequel je m'appuyais pour ne pas rouler dans un abîme ! Plusieurs de ces arbres sont reconvertis d'un écorce qui cache des épines : en pressant l'écorce, vous sentez l'épingle vous rentrer dans les chairs...

Tel est, mon cher Frère, le chemin que je viens de parcourir, et je suis loin encore du tableau que j'aurais à faire, si je te disais tout ce que j'ai souffert dans ce trajet à travers l'Asie de Panama... Mon petit journal, sera plus exact et plus circonstancié sur cette route que je n'ai pu le faire... malheureusement tant de voyageurs qui vont à la Californie. Je suis assuré que c'est le passage le plus dangereux, le plus long et le plus coûteux qui existe pour se rendre aux mines d'or... Encore, si en arrivant à Panama l'on trouvait un passage immédiatement pour St. Francisco ! mais non ; il n'en est pas ainsi. Plus de 300 voyageurs sont à attendre ici depuis un mois pour un passage... et moi même, voilà déjà huit jours que j'y suis et je n'en partirai qu'au commencement de décembre, ayant acheté un passage à bord d'une barque à raison de 115 piastres.

Personne ne devrait partir de New-York, sans s'être muni d'un bon Ticket et pour jusqu'à St. Francisco et cela à bord du Steamboat

qui porte la malle américaine. Panama est une ville infecte et mal propre. Je suis dans une chambre de bangard avec huit américains : je couche sur le plancher, les lézards et autres bêtes venimeuses courent sur nous une partie de la nuit : de tous mes compagnons de voyage, [nous étions 75] trois ou quatre seulement ont échappé aux fièvres... Je suis heureusement de ce nombre avec mon bon, mon brave et cher Fortin. Dieu sans doute écoute les prières de ma femme et de mes chers petits enfants, aussi bien que les tiennes et celles de ce bon M. Brassard ! Je n'ai jamais été mieux portant que je suis : je me nourris de riz, de melasse et de biscuits. Je n'ai rencontré qu'un seul Canadien de Québec à Panama, son nom est Dion. Il a été bien malade, mais il est mieux. Il a perdu la parole en m'appareillant... et à été un temps considérable comme stupéfié... à la fin, il a repris ses sens, et s'est mis à pleurer... le bonheur qu'il éprouvait en me parlant et me pressant la main est indicible.

Ce serait un service immense que tu rendrais à ceux de nos pauvres compatriotes que de malheureuses circonstances forcent comme moi à s'acheminer vers la Californie, si tu pouvais les empêcher de passer par Panama. Je te recommande ma femme et mes chers petits enfants... Je n'ai que faire de te parler plus longuement de ce sujet, car tu me brises le cœur.

D'ailleurs le Bon-Dieu te dira mieux que moi, ce que je puis attendre de mon Frère, pendant une si longue absence. Malgré la ferme résolution que j'ai formée de n'être pas en peine de ma famille, je ressents de temps à autres de cruels moments d'ennui... La prière fait alors ma seule consolation... Je me sens toujours plus fort et mes inquiétudes s'évanouissent quand j'ai bien prié. Aussi je retourne souvent à ce divin remède. Tous les jours j'offre au bon Dieu le sacrifice que je me suis imposé pour ma famille, et il me semble que cet immense sacrifice lui sera agréable et qu'il le bénira.

J'aurais voulu pouvoir dans cette lettre te donner plus de détails de cette malheureuse ville de Panama, tant de fois maudite par les voyageurs américains, mais je n'en suis pas capable pour le moment... Cependant, si avec les quelques informations que je te donne, tu pouvais détourner quelqu'un de venir par cette voie, tu leur aurais sauvé la vie... A Dieu ! prie et ne t'en lasse pas ; car Dieu, qui Dieu sont, peut me ramener sain et sauf dans ma chère patrie.

Je t'embrasse et suis ton Frère affectionné. ACHILLE CHINIQUY.

Nouvelles et Faits Divers.

ERRATA.—Dans le N° du 18 décembre, (Fénelton) lisez : Décret Impérial du 17 mars 1808, au lieu de 17 mars 1848.

NOMINATIONS.—M. Wm. Bristow vient d'être nommé Député-maire de la maison de la Trinité de Montréal à la place de M. J. W. Dunscombe qui a résigné. M. Henry Starnes, maître de la maison de la Trinité à la place de M. H. L. Routh démis. M. John Young commissaire du Havre à la place de M. J. G. MacKenzie démis.

ARRESTATIONS.—Lundi dernier les nommés François Etier et Pierre Barrette ont été arrêtés à Repentigny et conduits en prison sous prévention d'avoir enlevé les sacs de la malle le trois du courant.

ASSEMBLÉE ANTI-ANNEXIONNISTE.—Une assemblée nombreuse et respectable en faveur de l'annexion a eu lieu, dit le Herald, à Bedford, dans le comté de Mississquoi.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT.—La Nouvelle-Orléans a cessé d'être la capitale de la Louisiane le 1er du courant. Le gouvernement a fixé son siège à Baton-Rouge, où les records publics et les archives ont été transportés.

LA TRAITE DES NOIRS.—Deux ou trois vaisseaux marchands appartenant aux Etats-Unis ont été pris dernièrement par des vaisseaux anglais sur les côtes d'Afrique parce qu'ils portaient des nègres à leur bord. L'un s'appelait le whig de New-York et portait 600 de ces malheureux esclaves et un autre 214 ! Nous ne concevons pas comment dans le siècle où nous vivons, des hommes se disent civilisés, chrétiens et républicains peuvent continuer ce honteux trafic.

DON GÉNÉREUX.—Joseph Donegani, écuyer vient d'envoyer à l'Hôpital Général de cette ville, la somme de cinquante piastres pour aider les pauvres de cet établissement.

LA CALIFORNIE.—La population de la Californie a augmenté d'une manière prodigieuse depuis quelques mois. En mars dernier celle de San Francisco, qui n'était, que de 5000 âmes s'est élevée à 30,000, celle de Sacramento de 1000 à 20,000 celle de Stockton de 300 à 5000. Un grand nombre d'autres villes se sont formées comme par enchantement. Dans les montagnes la population augmente aussi. Sur les bords des rivières les plus célèbres par leurs plaines des villages se bâtissent, qui donnent à la contrée un air d'animation et de progrès merveilleux. La partie nord de la Californie est, dit-on, couverte de bois excellent et contiendra plus tard une nombreuse population. On verra la fertilité des vallées de la Trinité, de Rogue et de Klamet.

Une personne qui se trouve maintenant aux mines a écrit par un des derniers Steamers, une lettre à la Tribune de New-York, dont nous extrayons le passage suivant :

"Vous serez désappointés de la quantité d'or envoyée par ce steamer ; mais vous ne le serez pas plus que nous l'avons été par le résultat de nos travaux durant le mois passé dans les districts des mines. Il y a ici (aux mines) 40,000 à 50,000 hommes qui ont obtenu \$1,000,000 ou un peu plus d'une piastre par jour pour chaque homme. Ceci est loin d'être satisfaisant. Le

fait est que l'or à la surface disparaît rapidement et quoique nous n'ayons pas les dépôts d'or souterrains considérables, nous n'avons pas les capitaux ou les choses nécessaires pour creuser la terre profondément. Il en sera de ces mines comme de celles de l'Amérique du Sud, et le temps n'est pas loin où elles ne pourront être exploitées que par des compagnies riches et puissantes."

D'après la nouvelle constitution de la Californie pour devenir citoyen et avoir le droit de suffrage, il faut être naturalisé américain et avoir habité l'Etat depuis six mois et le district depuis trente jours.

LE MEURTRE DE BOSTON.—Le jury du coroner a rapporté un verdict de homicide contre le Dr. Webster dans cette mystérieuse et sanglante affaire.

LA QUESTION DE L'ESCLAVAGE AUX E. U.—Des journaux publiés dans les états esclaves disent que les membres qui les représentent dans le congrès Américain, vont résigner en masse, si on fait aucune tentative pour changer les "Instituteurs particuliers" des Etats du Sud. —L'on a découvert une conspiration ayant pour but d'assassiner le Pape. Le gouvernement français a donné ordre d'examiner attentivement tous les passe-ports de ceux qui iraient de France en Italie.

FORCE MARITIME DE L'ANGLETERRE.—La force maritime du Royaume-Uni consiste en 671 bâtiments de guerre, répandus dans la Méditerranée, les Indes Orientales, sur les côtes de l'Amérique, les Indes Orientales, la mer pacifique etc, et portant depuis 1 jusqu'à 120 canons de divers calibre ; de ce nombre on en compte 180 marchant par la vapeur et pourvus d'engins de la force de 100 à 800 chevaux. Sur cette immense flotte, la plus forte qui existe, 35,000 à 40,000 marins expérimentés, 2000 machines robustes, et 12,000 matelots royaux, répartis en quatre divisions de 112 compagnies, sont continuellement employés à faire le service pendant la paix.

BUREAU DU SECRÉTAIRE, Toronto, 15 Décembre, 1849.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général faire les nominations suivantes, savoir : JEAN CHABOT, Ecuyer, pour être Membre du Conseil Exécutif de Sa Majesté de la Province du Canada.

L'Honorable JEAN CHABOT, pour être Commissaire en Chef des Travaux Publics, en la place et lieu de l'Honorable Etienne paschal Taché, nommé Receveur-Général de Sa Majesté de la Province.

JOHN SANFIELD MACDONALD, Ecuyer, de Osgoode Hall, Procureur en loi, pour être Conseil de la Reine, pour cette partie de la Province ci-devant Haut-Canada, avec précédence comme tel ensuite de l'Honorable Sohn Hillyard Cameron.

JOHN SANFIELD MACDONALD, Ecuyer, Conseil de la Reine, pour être Solliciteur-Général pour cette partie de la Province ci-devant Haut-Canada, en la place et lieu de l'Honorable William Hume Blake, nommé Chancelier du Haut-Canada.

L'Honorable JAMES BUCHANAN MACAGLAY, un des Juges de la Cour du Banc de la Reine de Sa Majesté pour le Haut-Canada, pour être Juge en Chef de la Cour des Plaid Communs pour le Haut-Canada.

Charles Coxwell Small, Ecuyer, de Osgoode Hall, Procureur en loi, pour être Greffier de la Couronne et Plaidoyers dans la Cour des Plaid Communs de Sa Majesté, pour le Haut-Canada.

Andrew Norton Buell, Ecuyer, de Osgoode Hall, Procureur en loi, Régistrateur de la Cour Supérieure de Chancellerie pour le Haut-Canada, pour être Greffier de la Couronne et Plaidoyers dans la cour de Plaid communs de Sa Majesté, pour le Haut-Canada.

John Shuter Smith, Ecuyer, de Osgoode Hall procureur en loi, pour être régistrateur de la cour de Chancellerie de Sa Majesté pour le Haut-Canada, en la place et lieu de Andrew Norton Buell, Ecuyer, nommé greffier de la couronne et plaidoyers dans la cour des plaid communs pour le Haut-Canada.

BUREAU DU SECRÉTAIRE, Toronto, 14 Décembre, 1849.

Il a aussi plu au Gouverneur Général de nommer les Messieurs sous-mentionnés pour être juges de Paix et du Quorum ; savoir :

Pour le District des Trois-Rivières ; John McLeod, des Trois-Rivières et John McDougall, des Trois-Rivières, Ecuyers.

Pour le District de St. François ; Charles Thibaudan, de Kingsey, Amable Girardin, de Kingsey, Ecuyers.

Pour le District de Gaspé ; John Campbell, de Shoobred, Ecuyer.

UN NAVIRE PERDU CORPS ET BIENS.—Un sloop des plus extraordinaires, en même temps que des plus déplorables, est survenu il y a quelque temps, à l'embouchure de la rivière Kenabece, sur les côtes du Maine.

Le trois-mâts Hanover, venant de Cadix avec un chargement de sel et allant à Bath, touchait au port après une traversée de vingt jours. Le temps était beau, bien que la mer fût assez forte, le vent soufflait Est-Sud-Est ; le navire faisait bonne route, à deux milles environ en vue de terre, lorsqu'un moment de donner dans le Kennebec, lui marée, le prenant en travers, le fit dévier et le jeta par l'arrière sur un banc de sable. L'Hanover se relève, désemparé de son gouvernail ; mais au même instant une vague fond sur lui et le rejette sur l'écueil, une autre emporce deux de ses mâts, une troisième achève de balayer son pont et défonce la coque. En vingt minutes, le bâtiment est littéralement broyé et dix-sept personnes qui étaient à bord trouvent la mort dans les flots. La mer a rejeté sur la plage les débris de ce brisqué naufrage et les cadavres de quelques-uns des victimes ; entra'autres celui du capitaine qui, dans la prévision de sa prochaine arrivée à terre, avait déjà quitté son costume de bord, pour revêtir ses habits de ville.

DECES. A St. Cuthbert, le 7 du courant, à l'âge de 26 ans. M. Cuthbert Dutoau de Grandpré. Ce jeune homme est mort des suites de l'opération de la pierre, qu'il s'était fait faire, à Québec, le 6 octobre dernier, et qu'il avait supportée avec le plus grand courage.

A la Présentation, le 16, M. J.-Bie. St.-Michel, âgé de 70 ans ; il laisse une épouse, sept enfants, et un grand nombre de parents et d'amis qui se rappelleront longtemps de la perte de ce respectable citoyen.

A Beauport, le 14, à l'âge de 30 ans et 9 mois, après une maladie de dix mois, Dame Marguerite Trudel, épouse de M. Etienne DeFoy.

Le S. M. Robert Printise, fils de M. Edwin Printise, âgé de 36 ans.

DECES.

Baume de cerises de Wistar. Nous avons fréquemment appelé l'attention sur cet article, dans nos colonnes, et nous l'avons fait avec la persuasion qu'un pareil article méritait le patronage du public. Nous avons eu occasion d'être témoin des effets de ce baume sur quelques uns de nos amis ; et les faits bien dus que lui ont donnés nos confrères de la presse, en ayant éprouvé eux mêmes les salutaires effets, nous rendant désireux d'avertir ceux qui sont dans l'occasion de chercher des remèdes contre la pulmonie, d'y avoir recours. Nous avons trop de confiance en M. Fowler, Agent général pour croire qu'il puisse donner sa recommandation à ce baume, ou à tout autre remède, sans avoir pleine confiance en son efficacité. Le propriétaire en confirmation de ce qu'il annonce, offre une foule de certificats incontestables. Nous ne voudrions cependant pas dire que ce remède puisse toujours guérir de la consommation, même avancée ; quoi qu'il se rencontre rarement des cas graves, où il ne donne du soulagement ; mais dans cette saison de l'année où presque tout le monde est sujet au rhume qui lorsqu'il est négligé peut avoir des suites graves, mais inhérentes pas à dire que plusieurs peuvent prolonger leurs jours en faisant usage de ce précieux remède.

New England Washing Tonic, Boston, Jan. 2 1847. A vendre à Montréal par Wm. Lyman et Cie, et par John Carte et Cie., rue St. Paul ; aussi par Alfred Savage et S. J. Lyman et Cie, Place d'Armes.

Montréal, le 4 Décembre 1849.

AVIS

AUX ENTREPRENEURS. LA FABRIQUE de Rigaud recevra des SOUMISSIONS CACHETÉES jusqu'au 15 janvier prochain, pour les réparations du Presbytère de cette paroisse, qui consistent à en refaire à neuf, tout l'intérieur ; lesquelles devront être accompagnées des noms de deux cautions solvables. Voir à la demeure du Soussigné ou au Presbytère, les PLANS, DÉVIS ET CONDITIONS. A. C. CHOLET. Rigaud 18 décembre 1849.

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE. Nouvelle pour se préparer à la Fête de la naissance de N. S. J. C. Par le R. P. MZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'italien, d'après la dernière édition de Rome. PRIX : Un Écu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

AUX MM. DU CLERGE. PLUSIEURS BEAUX CHANDELIERS à 6, 8 et 12 BRANCHES (ou lumières) très-convenables pour les Églises. Chaque de différentes couleurs, et à très-bas prix. ALEXANDRE LEVY, No. 119, Rue Notre-Dame. Montréal, 14 décembre 1849.

BUSTE DE MGR. DE MONTRÉAL. Le Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Bilet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer. Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaissours par sa ressemblance parfaite. Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Églises, Chapelles, maisons ; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, etc., etc. P. E. PICAULT. Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours. Le Soussigné a aussi de beaux ENFANS Jésus en cire, de différentes grandeurs pour Églises et Chapelles, etc. Montréal, 23 Octobre 1849.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL Pour 1850, A vendre chez E. R. FARRE ET Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 16 nov. 1849. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la MUNICIPALITÉ de Rigaud, reçoivent des soumissions cachetées, jusqu'au 15 de Janvier prochain pour l'érection d'une maison en pierre à deux étages ; lesquelles devront être accompagnées des noms de deux cautions solvables. Voir au Bureau du Soussigné les Plans et dévis, ainsi que conditions. Rigaud, 27 Nov. 1849. P. M. GAREAU S.

AU PRIX COUTANT!!!

UN FONDS DE HARDÉS FAITES DE \$65,000.

Rien de semblable encore n'a été offert au public.

Le Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDÉS FAITES ET DE MARCHANDISES SÈCHES

au printemps prochain, désire vendre tout le fonds actuel de son établissement au

PRIX COUTANT POUR ARGENT CONTANT,

à commencer du PREMIER décembre prochain et durant tout ce mois.

Il fournira des preuves convaincantes que ses effets seront vendus au prix coutant, près ce premier décembre.

Les personnes sont spécialement priées de visiter les effets quand même elles ne voudraient pas acheter. On leur montrera les marchandises, persuadés qu'elles achèteront lorsqu'elles les auront examinées.

LOUIS PLAMONDON.

ENSEIGNE DU CASTOR.

NO. 122, RUE ST PAUL.

Montréal, le 27 novembre 1849.

ATTENTION!!!

On imprime à ce Bureau:

- Adresses,
Etiquettes,
Billets d'invitation,
Folios funéraires
Et JOBS de toutes façons;

S'adresser à JOSEPH RIVET.
Imprimeur des Melanges Religieux, rue St. Denis près de l'Evêché.
Montréal, 21 septembre 1849.

DEPARTEMENT DES

TERRES DE LACOURONNE

Montréal, 26 octobre, 1849.

En conséquence de la Translation du Siège du Gouvernement à Toronto, Avis Public est par le présent donné, que toutes Communications destinées à ce Département de la part des Personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au

Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.
Les Communications des Personnes résidentes dans le Bas-Canada devront être adressées à

L'Assistant Commissaire des Terres de la Couronne Montréal.
Les Papiers sous-mentionnés inséreront l'Avis ci-dessus une fois par semaine pendant un mois:
La Minerve - Les Melanges Religieux - L'Echo des Campagnes - Gazette des Trois-Rivières - Le Journal de Québec et le Canadien.

EAU PLANTAGENET.

Le SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur d'avoir nommé M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET où il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE Agent.

Montréal, 26 octobre 1849.

BONS PROVINCIAUX.

OFFICE DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,
Montréal, 29 octobre 1849.

JUSQU'À nouvel Avis, les DEBENTURES du Gouvernement pour \$5 et \$2 1/2 chaque, qui sont échues avec droit à douze par mois d'intérêt, seront rachetées aux Offices des Banques de Montréal et de l'Amérique Britannique du Nord, et de leurs différentes branches dans la Province.

(Signé) F. HICKS, Insp. Gén.

Le SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme oliberum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés.

Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désirent faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.

JH. ROY.

Montréal 27 septembre 1849.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de recevoir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELÉAU.

Montréal, 2 mai 1849.

Aux Commissaires d'Ecole.

Messieurs les commissaires se procureront, pour une école modèle, un Instituteur, qui peut prendre un engagement présentement à commencer au premier jour c. Septembre prochain. S'adresser à Messire Durocher, prêtre et curé, à Belœil.

N. B. Le salaire demandé ne sera que raisonnable et modéré.
Belœil, 2 juillet 1849.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.
Montréal 8 Septembre, 1849.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées, dans le comté d'Ottawa, dans le Bas-Canada, seront, à compter du VINGT DEUXIÈME OCTOBRE, prochain, à vendre aux conditions énoncées dans l'avis publié sous la date du Deux Mars 1849, et au prix mentionné ci-bas, par l'Agent Local, JOHN LYNCH, à l'Île des Allumettes, auquel l'on devra s'adresser.

Prix de vente:—Trois Chelins l'Acree.
Township de Chicester.

Rang 1er, Lots A. à 9, 11 à 22, contenant depuis 68 à 161 acres.

" 2me, Lots A à D, 122, 27 à 52 contenant depuis 38 à 171 acres.

" 3me, Lots A, B, C, 1 à 48, contenant depuis 43 à 146 acres.

" 4me, Lot, S à 46, contenant depuis 47 à 59 acres.

" 5me, Lots 44 à 50, contenant depuis 50 à 114 acres.

" 6me, Lots 27 à 50, contenant depuis 51 à 158 acres.

" 7me, Lots 1 à 50, contenant depuis 6 à 100 acres.

Township de Sheen.
Rang 1er, Lots 1 à 27, contenant depuis 100 à 142 acres.

" 2me, Lots 34 et 35, 3 dans l'Est, 50 acres chaque.

" " Lots 36 à 50, contenant depuis 100 à 260 acres.

Rang 3me, Lots 53 à 68, contenant depuis 50 à 122 acres.

" 4me, Lots 52 à 56, 69 à 79, contenant depuis 46 à 247 acres.

" 5me, Lots 1 à 56, contenant depuis 160 à 194 acres.

" 6me, Lots 1 à 6, 14 à 56, contenant 100 acres chaque: 7 à 13 contenu inconnu.
Township de Waltham.

Rang A Lots B. 1 à S, contenant depuis 41 à 200 acres.

" 1er, Lots 1 à 18, 23 à 14, contenant depuis 43 à 144 acres.

" 2me, Lots 1 à 50, contenant depuis 52 à 162 acres.

" 3me, Lots 1 à 49 do. 100 à 162 acres.
10 sept.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal, 3 août 1849

Les individus, qui ont des locations de terres, soit comme concessionnaires primitifs ou comme leurs légataires héritiers ou substitués, et qui n'ont pas encore en leurs patentes, sont par le présent notifiés que conformément à la 3e. clause de l'Acte des terres, passé dans la dernière session de la législature, toutes terres, dont l'actuel titulaire a droit à des honoraires, lesquels honoraires seraient maintenus jus-ou sur lesquelles il y a encore à remplir des conditions d'établissement, ou dont l'exécution des conditions d'établissement reste à être prouvée, seront confisquées et reprises, à moins que tels honoraires ne soient dûment payés, et que telles conditions d'établissement ne soient remplies, et que l'exécution de celles-ci ne soient prouvées à la satisfaction du gouvernement. Le TRENTIÈME jour de MAI de l'année 1851. Les honoraires devront être payés et la preuve de l'exécution des conditions d'établissements devra être filée dans le Bureau du Commissaire des Terres de la Couronne.
Montréal, 7 août 1849.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal, 18 août 1849.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL de nommer:
JOHN LYNCH, écuyer, de l'Isle des Allumettes, agent pour la vente des Terres de la Couronne dans les Townships de Chicester, Sheen, Waltham et dans la dite Isle, l'agence de cette dernière étant vacante par suite de la résignation de François Xavier Bastien, écuyer.

FRANÇOIS XAVIER BASTIEN, écuyer, de l'Isle du Calumet, Agent pour la vente des Terres de la Couronne dans la dite Isle, au lieu et place de Walter Radford, écuyer, qui a résigné cette partie de son agence.
Montréal, 21 août 1849.

AVIS PUBLIC.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
Montréal, 3 août 1849.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont en lettres soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Publiques, que s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour, leurs terres seront alors reprises et mises en vente publique conformément aux dispositions de l'Acte 12 Vic. ch. 1.

Et avis est de plus donné à ceux qui doivent pour des terres publiques en général, que suivant les dispositions du dit Acte, leurs terres seront sujettes à être reprises et offertes en vente, s'ils ne payent chaque année au moins un des versements requis, avec intérêt.

AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique.—Les conditions seront très-faciles.—S'adresser à

J. B. THOMAS.

Coin des rues Dorchester et St. Elizabeth.
Montréal, 2 mai 1849.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGÉ, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

College de Bytown.

LE COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Outre le latin et les autres études classiques. L'étude du français et de l'anglais soignée tout particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisies ad hoc; le reste du temps se passe au collège.

Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de £4 par année payable d'avance au moins par quartier.
Bytown, 3 septembre 1849.

ANALYSE

DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE

A ST. HYACINTHE,

EAUX FROIDES 47° FAHRENIHEIT.

Ces eaux contiennent les principes suivants:

PRINCIPES GAZEUX.

Acide Carbonique (dissout en eau)
Protocarbonate d'hydrogène (en abondance)

PRINCIPES SALINS.

Chlorure de Sodium (en abondance)
Sulphate de Soude (en petite quantité)
Bicarbonate de Soude (base du Soda-Water) assez abondant.
Chlorure de chaux (en abondance)
Chlorure de Magnésie (en petite quantité)
Sulphate de Magnésie (assez abondant).

EFFETS THERAPEUTIQUES ET PHYSIOLOGIQUES DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE.

Nous avons vu par l'analyse de ces eaux qu'elles renferment plusieurs sels actifs à base de soude, de magnésie et de chaux unis aux acides chlorhydriques, carboniques et sulfuriques; de plus que ces eaux tenaient en dissolution une assez grande quantité d'acide carbonique très puissant et qui agit encore comme tempérant et antispasmodique. Cet acide les rend encore efficaces dans certaines affections nerveuses de l'estomac, dans la dyspepsie, la cardialgie, dans les vomissements nerveux chez les femmes enceintes.

Les chlorures de sodium, les sulphates de soude et les carbonates de cette base qui contiennent ces eaux leur donnent des propriétés anticholériques très puissantes et bien démontrées; comme l'ont prouvé de nombreuses expériences faites à cet égard: de plus ces sels jouissent de propriétés purgatives à fortes doses bien connues en tout le monde.

Ils ont encore une propriété bien digne de l'attention des personnes qui font l'usage de ces eaux, c'est leur vertu lithentrique, qui les rend très avantageuses dans les affections de l'appareil urinaire et surtout dans les affections de la gravelle. Les calculs formés par l'acide urique sont dissous; les urines deviennent alcalines; d'acides qu'elles étaient auparavant.

Les chlorures de chaux que ces eaux contiennent leur donnent l'effet de neutraliser les acides de l'estomac qui sont si fréquentes chez les dyspeptiques et autres personnes affectées de maladies organiques, de ce viscère. L'on se trouvera bien de l'usage de ces eaux dans les diarrhées chroniques, même de celles qui sont compliquées d'ulcération des intestins.

L'on ne dira que quelques mots de son emploi en bain; ces bains agissent comme toniques et sédatifs suivant l'espace de temps que les personnes y demeurent et ils sont employés dans un grand nombre de cas, tel que dans les douleurs articulaires, le rhumatisme et la goutte. On en retire de bons effets dans les affections scrophuleuses, le rachitisme, la chlorose, dans les affections nerveuses, l'hystérie, l'épilepsie, l'hypocondrie dans les douleurs utérines, dans l'hypertrophie de l'utérus, dans la dysménorrhée, la stérilité, les douleurs de reins, etc.

L'utilité de ces bains est en quelque sorte évidente dans le traitement préventif des difformités et pour consolider la guérison obtenue par les moyens mécaniques. Enfin ils sont d'un grand secours pour combattre la constitution lymphatique des enfants et les diverses accidents dépendants d'une asthme locale ou générale.

MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX DE PROVIDENCE ET SA DOSE.

Cette eau se prend soit pure, soit mêlée à quelque tisane, soit combinée au vin, au lait ou au sirop quelconque, selon le goût des individus. La dose est d'une à deux bouteilles par jour comme purgative et prise par lumbelle avant le repas. A plus petite dose elle agit comme diurétique, diaphorétique et stomacalique.

GUÉRISON.

Depuis que ces eaux sont connues, M. J. L. Sanguinet, Marchand à St. Hyacinthe, a fait usage de ces eaux pour une dyspepsie chronique et il en est bien guéri.

M. Joseph GAZILLIÈRE, père, souffrait d'un grand mal de tête depuis plus de quinze jours; il en a bu à plusieurs reprises durant deux jours; il s'est lavé dans ces eaux et son mal de tête est disparu: depuis ce moment plusieurs autres personnes se sont mises à boire de ces eaux, et elles déclarent s'en bien trouver pour des faiblesses d'estomac.—M. Joseph St. Germain, placé à la direction de l'établissement les baux qui sont maintenant en opération, va incessamment mettre des dépôts de ces eaux à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières. Ils les vendra à un prix bien modéré, vu la facilité du transport de St. Hyacinthe à ces autres places, et vu aussi leur nouveauté.

Des affiches feront connaître les lieux des dépôts.

St Hyacinthe, le 16 juillet 1849.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

ON demande, pour St. François de Templeton, vis-à-vis Bytown, un Instituteur capable d'enseigner le français, l'anglais du moins médiocrement, et qui de plus sache le plain-chant. Les honoraires offerts sont de £45 à £50.—S'adresser à Messire Jos. Guinet, curé du lieu.

GRAINES DE JARDIN

DE LA RÉCOLTE DE 1848.

Aux Jardiniers et aux personnes qui achètent des graines.

LES graines de jardins sont généralement importées en ce pays, en automne et gardées dans des magasins jusqu'au printemps. Les vaisseaux qui partent l'automne pour le Canada laissent les différents ports d'Europe avant la récolte des graines, ainsi les graines qu'ils apportent sont toutes de l'année précédente et sont par conséquent de vieilles graines lorsqu'on veut les semer en Canada. Pour remédier à ces inconvénients, les soussignés ont adopté l'usage de faire venir leurs graines par la voie de New-York pendant les mois de novembre et de décembre lorsqu'elles ont été cueillies, et elles leur arrivent de New-York par estafette. Par ce moyen ils peuvent fournir à leurs pratiques.

DES GRAINES FRAICHES

DE LA MEILLEURE QUALITÉ.

Ce moyen, quoique dispendieux a été prouvé par une expérience de plusieurs années, être le meilleur. Les graines qui ont été achetées des soussignés ont toujours réussi. En conséquence, ils invitent le public à faire attention à l'assortiment de GRAINES DE JARDIN et de GRAINES DE FLEURS venant de PARIS par le Paquet de Baltimore qui fait voile du Havre, et de Londres par le Devonshire, consistant en une grande variété, parmi lesquelles se trouvent:

- Artichauts
Brocoli
Capeines
Cerfeuil
Laitue
Moutard
Persil
Raves
Saffran
Épinards
Tabacs
Fèves
Choux-fleurs
Carottes
Fèves rouges
Betteraves blanches
Poireaux
Marjolaine
Asperges
Betteraves
Concombes
Sariettes
M-lons
Oignons
Piments
Rhubarbe
Sauge
Sariette
Navet
Pois-fleurs
Citrouille
Romanin
Choux de Savoie
Thym
Tomates
etc., etc., etc.

BENJ. WORKMAN & Co.

172, rue St. Paul, coin du Carré de la Douane.
Montréal, 16 avril.

P. S.—Ils ont aussi à vendre un assortiment étendu de GRAINES DE FLEURS du Canada, de France, d'Angleterre, d'Amérique, etc, dont le catalogue est imprimé et sera donné gratis à ceux qui viennent pour acheter des graines.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, près du Couvent du BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désirent prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

P. G. GARNOT, Professeur de français,

latin, rhétorique, belles-lettres, etc.
Coin des rues Dorchester et Sanguinet.
Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET LATOUR,

Notaire, No. 16, rue St. Vincent.
Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PLASTRES frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Éditeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRIN DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, . . . £0 2 6
Chaque insertion subséquente . . . 0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, . . . 0 3 6
Chaque insertion subséquente . . . 0 0 11
Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne . . . 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE, & Co., libraire
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecrl. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V
St. Anne, M. F. PHOTTE, Ptre Direct.
Rivière du Loup, M. L. BUREAU,
St. Alban, M. H. AUBERTIN.
Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'école près de l'Evêché, coin des rues Mignonne et St. Denis

PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET Imprimeur

RÉDACTEUR EN CHEF,
JOS. LAROCQUE, Ptre.